



CONTRAT DE FINANCEMENT PARTICIPATIF
PAR SOUSCRIPTION POUR UN RODMASTER AQUARIUS®

Le présent contrat est établi entre :

La SAS NÂGATAIS CONCEPT, dont le siège social est établi 2 Buisson Jean Chêne, 71270 Pierre de Bresse représentée par Eric Labbé, Président Directeur Général

ET

Le Souscripteur,

M. ou Mme (Prénom et Nom) :

Demeurant :

.....

Téléphone :

e-mail :

Avertissement :

La présente Souscription concerne exclusivement le ROMASTER AQUARIUS®, destiné aux Bio-Energéticiens.

Article 1 : Durée de la Souscription

La présente Souscription prend effet à la date d'expédition du mail que vous avez reçu vous annonçant son lancement.

La durée de cette Souscription est de 3 mois, ce qui permet de réunir les fonds nécessaires à la mise en fabrication de 100 RODMASTERS AQUARIUS®, quantité minimale requise par les différents sous-traitants.

Article 2 : Délais de Livraison

Au terme des 3 mois d'appel de fonds auprès des Souscripteurs, un délai supplémentaire de 4 mois est nécessaire pour la fabrication et la livraison du coffret AQUARIUS® à votre adresse.

Dès la clôture de la présente Souscription, vous serez informé par mail du résultat de la Souscription, de la mise en fabrication de votre AQUARIUS® ainsi que des différentes étapes devant aboutir à sa livraison.

Article 3 : Avantages offerts au Souscripteur

1. Remise de 10 % sur le prix public : soit 945 € TTC au lieu de 1 050 € TTC.
2. Echelonnement du solde sur 6 mois (voir Article 4 : Modalités).
3. Remise de 10 % sur le stage de formation à l'utilisation du AQUARIUS®, soit
4. 210 € TTC au lieu de 235 € TTC, avec possibilité de refaire ce stage gratuitement.
5. Les frais de port sont offerts pour la livraison du coffret AQUARIUS®.

Article 4 : Modalités

Article 4.1 : Si les Souscriptions nécessaires à la mise en fabrication de 100 modèles sont réunies au terme des 3 mois de Souscription, le règlement sera échelonné comme suit :

- Montant versé à la Souscription : 360 € TTC
- Le solde étant de 585 € TTC, payable en 3 chèques de 195 € encaissés, chacun, tous les 2 mois à dater de l'expédition de votre coffret AQUARIUS®.

Article 4.2 : Le Souscripteur s'engage par les présentes à commander un AQUARIUS® et à joindre :

- Un chèque de Souscription de 360 € TTC,
- 3 chèques de 195 € correspondants au solde.

Ces chèques seront libellés à l'ordre de SAS NÂGATAIS CONCEPT.

Article 5 : Non réalisation de la Souscription

Dans l'éventualité où le quota de 100 AQUARIUS® ne serait pas atteint au terme des 3 mois de validité de la Souscription, le Souscripteur pourra choisir l'une des options suivantes :

- Obtenir remboursement intégral de son financement participatif à l'issue de la durée obligatoire de ladite Souscription.

- Prolonger ces 3 mois d'appel de 3 mois supplémentaires pour garder les avantages liés à la présente Souscription.

Si pour une raison quelconque, SAS NÂGATAIS CONCEPT ne pouvait poursuivre la commercialisation du présent contrat participatif, l'intégralité des sommes perçues vous serait restituée.

Article 6 : Juridiction compétente

En cas de litige relatif à la présente Souscription, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône est déclaré compétent.

Article 7 : Engagement contractuel

Les présentes ont valeur de Bon de Commande de la part du Souscripteur qui s'engage à régler les sommes indiquées aux dates indiquées, auprès de la SAS NÂGATAIS CONCEPT qui l'accepte et s'engage à fournir un RODMASTER AQUARIUS® dans les délais et les conditions décrits ci-dessus.

Fait à

Date

SAS NÂGATAIS CONCEPT*
Représentée par Eric Labbé

Le Souscripteur*
M.....

* Signatures précédées de la mention "Lu et Approuvé, Bon pour Accord"